



Bref'OPAL n°2 - Février 2015

Le Conseil d'Administration de l'OPAL vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015, et n'hésitez pas à visiter notre nouveau site Web prochainement en ligne ! (www.opal-association.org).

A l'agenda aussi et à retenir dans le cadre de la formation continue, le Colloque sur le Remplacement OPAL / Francopa, le 4 novembre 2015 à l'ASIEM à Paris.

Voici nos brèves du trimestre :

*- **La Plateforme Européenne Education & Training***

Quoique les formations et compétences soient dans les strictes prérogatives des Etats Membres, la Commission Européenne a souhaité promouvoir (sans donner aucun moyen financier), la coopération entre les Etats dans le but de parvenir à une reconnaissance mutuelle des formations réglementaires obligatoires des personnels utilisant des animaux à des fins scientifiques. Une première réunion à Bruxelles a permis de créer un petit groupe de volontaires (dont P Gonin fait partie) qui a mis en place une Constitution et travaille sur un document consensus pour aller vers une coopération en vue de reconnaissance mutuelle entre institutions et / ou Etats Membres. La situation est complexe car dans chaque Etat, les modalités de reconnaissance nationale d'une formation donnée sont différentes et sont rarement centralisées comme en France, ou cela dépend du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt. Dans certains pays, il n'y a rien (aucune formation obligatoire), tandis que dans d'autres, les formations sont purement universitaires. Il y a de plus deux obstacles importants : la langue bien sûr, et le fait que les législations nationales de chaque pays (de transposition de la Directive) sont bien sûr dans la langue nationale et diffèrent (surtout pour les domaines qui sont du ressort de chaque Etat). La Plateforme est aujourd'hui officiellement enregistrée et a ses premiers budgets grâce à un financement ('grant') de la Suède.

Les buts officiels de la plateforme (dans la langue de leur rédaction):

- To facilitate the process of mutual recognition of education & training in Laboratory Animal Science (LAS)
- To provide a forum for exchanging information on LAS education and training
- To help facilitate free movement of personnel involved in LAS
- To provide stakeholders with the necessary information to establish training courses

Membres du groupe: Jan Van der Valk (NL, Utrecht), Bev Marczycha (UK, Oxford), Patri Vergara (SP, UA Barcelona), Brun Ulfhake (S), Hanna Voipio (Fin), Nicole Linklater (D, U Marburg), Magda Caltehanos Carlos (P), Patrick Gonin (F, U Paris Sud).

L'initiative Stop-Vivisection (SV)

Entre avril 2012 et novembre 2013, des activistes contre l'expérimentation animale ont utilisé le système de l'initiative européenne pour essayer de faire interdire l'expérimentation animale dans l'UE (le site correspondant se trouve très facilement en utilisant un moteur de recherche sur internet).

Le système d'initiative européenne est un système d'initiative citoyenne qui découle du traité de Lisbonne et qui peut permettre de faire voter de nouvelles lois sous réserve de recueillir un million de signature dans au moins 7 pays. Le système a démarré en avril 2012, et a été immédiatement utilisé par les activistes pour essayer de faire prévaloir leurs vues.

L'initiative SV est clôturée et validée (plus d'un millions de signatures dans plus de 7 états membres). Du fait des élections européennes de cet été, le devenir officiel de cette initiative est en cours d'examen par la nouvelle Commission.

La Ligue Européenne des Universités de Recherche (LERU) s'est penchée sur le problème et a lancé une série d'actions de lobbying auprès du Commissaire de la DG ENVI pour faire valoir les besoins des chercheurs. De plus, elle a réuni les experts des 21 universités affiliées (www.leru.org) pour préparer une réponse point par point à l'initiative Stop-Vivisection. Cette initiative remet en cause toutes les avancées et négociations faites lors de la préparation de la Directive 2010/63. Elle demande une abrogation de la Directive, et une interdiction de l'expérimentation animale dans toute l'UE. Elle s'adresse au grand public, qui est globalement très peu au fait de nos activités, ou en a déjà une opinion très négative (cf infra). Point par point, elle tente aussi de revenir en arrière sur des points difficilement négociés lors de la rédaction de la Directive.

Dans ce cadre, des manifestations sont régulièrement organisées dans l'UE (<http://www.international-campaigns.org/stop-animaux-labos/agenda/>).

La LERU a prévu une réponse graduée, avec la possibilité de donner des arguments factuels tournés vers le grand public et les élus, si nécessaire dans le futur. P Gonin participe en tant que représentant expert de l'Université Paris-Sud.

Les initiatives de chercheurs et d'organisations de chercheurs pour mieux faire connaître l'utilisation des animaux à des fins scientifiques

Du fait de la Directive 2010/63 transposée, et de la publication prochaine des résumés non scientifiques obligatoirement dans toute l'UE (cf infra), il est à prévoir une exposition plus grande de notre milieu au jugement et à la critique du grand public, et de ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion publique. Même si nous allons devoir traverser une période assez difficile, ce mouvement ne pourra au final qu'être salubre, car le public tient pour acquis que tout ce qui est caché ou inconnu est suspect. Ces pas vers plus de transparence ne peuvent n'être à terme que globalement salutaires et positifs pour nous.

Dans ce cadre, de nombreuses initiatives (essentiellement de communication), pour lesquelles les chercheurs eux-mêmes se mobilisent, sont en cours. Ces initiatives constituent aussi des outils très intéressants pour tout un chacun dans notre milieu pour communiquer plus habilement et de façon plus pertinente sur nos métiers. Elles sont donc à encourager, diffuser et utiliser le plus largement possible.

Citons particulièrement le site www.recherche-animale.org/, en français, et qui est très bien fait et très pertinent.

Citons aussi la Basel Declaration Society / Forshung für Leben www.basel-declaration.org.

Enfin, le site britannique : <http://www.understandinganimalresearch.org.uk/>, est lui aussi particulièrement intéressant et mérite d'être consulté.

Attendons-nous à des travaux et initiatives européennes aussi dans les domaines des animaux de rente (viande), et des animaux utilisés dans des sports (chasse, etc) et aussi qu'au sujet de la corrida, pour laquelle le débat fait rage. L'Eurogroup prépare une législation européenne sur la protection des animaux (hors expérimentation animale qui est déjà couverte par la 2010/63).

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour une nouvelle lettre électronique de l'OPAL.

Le Conseil d'administration de l'OPAL